

# Le pyromane De Wever

**Les contre-vérités du président de la N-VA**

**Le fact-checking des phrases chocs de Bart De Wever sur les migrants**  
P. 2 & 3

**L'analyse politique**

**Pourquoi une telle sortie de la part du chef de file des nationalistes**  
P. 3

**Les réactions**

**L'opposition se déchaîne, alors qu'au sein**

**de la majorité, le VLD suit la N-VA et que les autres partenaires rejettent prudemment les propos du bourgmestre d'Anvers**  
P. 3

**Un drame en Autriche**

**Des dizaines de migrants morts dans un camion**  
P. 4

**« Migrants », « réfugiés », « clandestins »**

**Quel mot faut-il utiliser ?**  
P. 4

© PHOTONEWS.

## Les propos du président de la N-VA sur les migrants enflamment le débat public.

**B**art De Wever est rentré de vacances et il le fait savoir de manière fracassante. Mercredi soir, sur le plateau de « Terzake », il a enchaîné les déclarations chocs sur les migrants : « *Il faut penser à un statut spécial pour les réfugiés reconnus* », « *Nous pourrions renvoyer les demandeurs d'asile vers la Turquie* »,... Des propos qui ont fait beaucoup réagir. « *Méprisante* », « *abjecte* », « *totale-ment illégale* », « *une médiocre opération de racolage politique* », voilà comment l'opposition francophone considère la sortie du président de la N-VA. Au sein du

gouvernement, les réactions sont plus timides. Du côté du MR, on explique que « *si la N-VA vient avec des textes au Parlement, et pas seulement des petites phrases, nous les examinerons* ». Au CD&V, on va plus loin, en qualifiant les propos de Bart de Wever de « *populistes* ». Par contre, au VLD, on suit la N-VA sur ce dossier. Gwendolyn Rutten, la présidente du parti, s'est ainsi réjouie que le débat sur l'asile puisse être abordé « *dans tous ses aspects* ».

D'un point de vue stratégique, pourquoi Bart De Wever a-t-il fait cette sortie qui allait forcément créer du remous au sein

d'un gouvernement dont la confiance entre partenaires n'est déjà pas optimale ? Cette sortie lui permet de redonner à son parti une image plus « dure », un peu brouillée ces derniers temps par l'action de son secrétaire d'Etat à l'Asile, Theo Francken. De quoi aussi faire plaisir à une partie de son électorat, issue de l'extrême droite. Une stratégie électorale sans doute confortée par un sondage de RTL-TVI publié hier soir, qui annonce que 72,8 % des Belges estiment que le pays accueille trop de migrants. ■

### LA MAJORITÉ

**MR et CD&V se démarquent, prudemment ; le VLD prend la roue de la N-VA**

Contrairement à l'opposition, les partis de la majorité ont choisi de réagir avec une certaine prudence aux propos de Bart De Wever. Mais l'une ou l'autre expression montrent bien que l'on est un peu excédé des interventions successives du patron de la N-VA dans la politique gouvernementale, qui n'aident pas la suédoise. Dans certains cabinets, on ne cache pas son exaspération ou son désaveu. Et d'aucuns pointent avec malice que la N-VA, qui a repris le portefeuille de l'Asile, n'a pas de chance : « *Il n'y a jamais eu autant de candidats réfugiés* »...

Au MR, parti du Premier ministre, on dit avant tout « *s'en tenir à l'accord de gouvernement qui prévoit, en matière d'asile, une politique humaine et ferme* », prévoyant d'accueillir les personnes en « *nécessité de vie* » mais d'expulser celles qui sont déboutées ou ne res-

pectent pas les lois belges. Et d'ajouter : « *Lorsqu'un demandeur d'asile est reconnu comme réfugié, nous souhaitons qu'il s'intègre le plus vite possible grâce au travail* ». Mais le MR, qui souhaite par ailleurs une politique européenne d'accueil intégrée, glisse aussi un propos plus acerbe lorsqu'il précise « *ne pas avoir l'intention de toucher au statut du réfugié organisé par les Conventions de Genève* » : « *Si la N-VA vient avec des textes au Parlement, et pas seulement des petites phrases, nous les examinerons* ».

Au CD&V, on va plus loin en qualifiant les propos de Bart de Wever de « *populistes* » et en contradiction avec la politique du secrétaire d'Etat N-VA Francken. Et l'on va plus loin : pas question de « *citoyens de première et de deuxième zone* », déclare la députée Nahima Lanjri. Qui (y a-t-il eu concertation ?) défend, comme le MR, « *une politique d'asile ferme mais humaine* » : « *Nous ne pouvons être la destination de rêve de toutes les personnes qui vivent dans un pays pauvre, et nous devons donc rejeter les de-*

*mandes venant de migrants économiques* ». Mais les personnes reconnues comme réfugiées, « *nous devons les accueillir en tant que citoyens à part entière* ».

Changement de ton au VLD, où la présidente prend un peu la roue de Bart De Wever. Se réjouissant de ce que le débat sur l'asile puisse être abordé « *dans tous ses aspects* », Gwendolyn Rutten se veut « *solidaire avec celui qui s'enfuit parce qu'il est menacé, mais cela n'a pas de sens de penser naïvement que la solidarité est sans limites* ». Car, argumente-t-elle, « *notre Sécurité sociale n'est pas prévue pour accueillir de grands flux de migrants ou de réfugiés. Il faut trouver une meilleure approche plutôt que donner naïvement de l'argent et se dire que l'on a soulagé sa conscience* ». Elle n'exclut donc pas des mesures spécifiques : « *Une situation spécifique réclame également une démarche spécifique. Aussi longtemps que la réglementation européenne n'est pas adaptée, nous pouvons et nous devons être stricts avec nos propres règles* ».

MA.D.

### L'OPPOSITION

**« Abject », « racolage », « recherche du bouc émissaire »**

Du côté de l'opposition, on n'a pas de mots assez durs pour condamner ceux de Bart De Wever.

**PS.** « *Il n'est pas question de créer des citoyens de seconde zone*, déclare la députée Julie Fernandez-Fernandez. *Une fois qu'ils ont un droit de séjour, les réfugiés sont des citoyens comme les autres, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. (...) Cette nouvelle provocation de la N-VA est non seulement méprisante et abjecte, mais aussi totalement illégale : les réfugiés viennent de pays en guerre et il est de notre devoir moral et légal de les accueillir.* »

**Ecolo.** « *Avec M. De Wever, un bouc émissaire chasse l'autre, constate pour sa part Zakia Khattabi, coprésidente. Il a méprisé les allocataires sociaux et aujourd'hui s'en fait le défenseur sur le dos des réfugiés. (...) Bart De Wever veut calmer une frange de son électorat.* »

**FDF.** Olivier Maingain fustige « *une médiocre opération de racolage politique visant à rassurer et fidéliser un électorat d'extrême droite qu'il (Bart De Wever) dispute au Vlaams Belang* ».

**CDH.** « *Donc, pour la N-VA, quand on est réfugié, on peut juste mettre un pied sur la terre belge, lance la cheffe de groupe à la Chambre, Catherine Fonck. Et tant pis si on y creève ? Les propos de Bart De Wever attisent la hargne et dressent les gens les uns contre les autres.* » (b.)

# Les contre-vérités du prés lu président de la N-VA

- Les propos tenus par Bart De Wever dans l'émission « Terzake » mercredi soir indignent la classe politique. Mais ils vont aussi à l'encontre du droit international.
- Le leader nationaliste a réitéré sur RTL jeudi soir : « Un lit, un bain, un pain », voilà ce qu'il veut bien offrir aux migrants. Pas d'allocations.

**« Un réfugié reconnu a les mêmes droits qu'un Belge qui a cotisé toute sa vie »**

## FAUX

Que dit la Convention internationale de Genève qui protège le statut de réfugié ? Son article 23, portant sur l'assistance publique, édicte : « Les Etats contractants accorderont aux réfugiés résidant régulièrement sur leur terri-

toire le même traitement en matière d'assistance et de secours publics qu'à leurs nationaux ». « Il s'agit de l'assistance sociale minimum, c'est-à-dire chez nous le revenu d'intégration du CPAS, précise Luc Lebœuf, chercheur en droit européen à l'UCL, spécialiste de droit migratoire. C'est ce que l'on donne encore à des Belges qui sont exclus de tous les systèmes d'aide sociale, c'est le dernier filet de sécurité. » Or, un Belge qui a cotisé toute sa vie acquiert d'autres droits, comme le droit au chômage, par exemple. Alexis Deswaef, président de la Ligue des droits de l'Homme ne dit

pas autre chose : « Les droits sociaux auxquels accèdent les réfugiés sont des droits résiduels pour lesquels il ne faut pas cotiser. Le revenu d'intégration que l'on touche au CPAS, un Belge qui n'a jamais cotisé de sa vie, comme un jeune qui sort des études et ne trouve pas de travail, y a accès. Il est donc faux de dire que le réfugié a les mêmes droits qu'un Belge qui a cotisé toute sa vie. »

Par ailleurs, le leader N-VA évoque un accès aux logements sociaux. Là encore, il s'agit d'une contre-vérité, comme nous l'expliquait la vice-directrice du Cire, la

semaine dernière : « C'est un fantasme. Déjà, il faut qu'il y ait des logements disponibles. Ensuite, il existe des listes de personnes prioritaires selon la vulnérabilité des personnes. Les réfugiés reconnus ne sont pas directement prioritaires ! ». Dans la pratique, la majorité des réfugiés reconnus cherchent un logement dans le marché locatif privé. Enfin, Bart De Wever n'hésite pas à dire que les réfugiés peuvent dès lors « profiter » du système. Le Centre fédéral migration a tenu à réagir aux propos du leader nationaliste par un bref communiqué. Ce nouveau départe-

ment spécifique du Centre interfédéral pour l'égalité des chances livre, pour toute réponse, quelques chiffres issus d'une étude réalisée par l'ULB et la KUL sur les trajectoires professionnelles des personnes reconnues réfugiées. « Au moment de la reconnaissance de leur statut, 19 % sont déjà actifs sur le marché du travail et cette proportion passe à 55 % après 4 ans. De même, seuls 57 % des réfugiés reconnus dépendent des aides sociales au moment de leur reconnaissance et cette proportion tombe à 25 % après 4 ans. »

ELODIE BLOGIE

## analyse Bart De Wever et les piranhas

Bart De Wever est revenu de vacances. Et cela s'entend. A la veille du Conseil des ministres de rentrée, le président de la N-VA dégoupille une grenade qui va secouer les rangs gouvernementaux, déjà tétanisés par le « gekibbel », comme on l'appelle en Flandre. Traduisez les chamailleries dans la majorité, dont la dernière en date oppose deux vice-Premiers, Kris Peeters (CD&V) et Alexander De Croo (VLD), sur le tax shift, le virage fiscal. Fin renard, Bart De Wever, dans son entretien de rentrée à « Terzake », sur la VRT, ne veut pas mettre les mains dans ce bac à sable, indigne, selon lui, de responsables politiques. « Moi, je ne me mêle pas de cela. » Lui, il est au-dessus des querelles d'ego. Il lévite plus haut. Comme il le disait lui-même : « J'appartiens à la génération d'Icare et j'ai déjà le sentiment de voler trop près du soleil : je me brûlerai inévitablement les ailes un jour ou l'autre ».

Ce jour-là est-il venu ? En plaidant pour un statut spécial pour les réfugiés reconnus, sous prétexte que les Belges qui ont cotisé toute leur vie accepteraient difficilement de les voir, dès le premier jour, accéder comme eux à des indemnités, à une habitation sociale et à des allocations familiales, le chef de file des nationalistes flamands renie toutes les conventions internationales. En annonçant que certains Etats européens seront accusés à un contrôle des frontières, il remet en cause les accords de Schengen, sous prétexte que la libre circulation des personnes ouvre la porte aux criminels et

aux terroristes. En affirmant que le degré d'absorption de l'afflux des réfugiés est atteint, il s'attaque frontalement au gouvernement et, singulièrement, à son secrétaire d'Etat qui, ce vendredi, proposera d'ouvrir de nouvelles places pour accueillir les migrants qui fuient les zones de guerre. Et le maître d'Anvers se désolidarise en même temps des invitations du même Theo Francken (N-VA) qui prie chaque commune de réaliser un effort pour prendre sa part de l'accueil : « Anvers a déjà livré beaucoup d'efforts. Nous n'avons plus de places d'accueil disponibles ».

### Le bon sens du poil

La sortie musclée de Bart De Wever s'adresse à une partie non négligeable de son électorat, celle qui depuis cinq ans, a déserté les rangs de l'extrême droite pour faire de la N-VA le premier parti de Flandre. Le bourgmestre d'Anvers n'a aucune envie de les voir refluer vers le Vlaams Belang. Il a revendiqué pour son parti le poste de secrétaire d'Etat à l'Asile et aux Migrations pour mener une politique draconienne, dans le droit fil de sa ligne sécuritaire. Theo Francken, l'homme qui doutait, il y a un an, de « la valeur ajoutée des diasporas marocaines, algériennes ou congolaises » était son poisson pilote rêvé à ce poste.

La crise des réfugiés et l'obligation humanitaire de les accueillir sur notre territoire sont revenues comme un boomerang sur le QG de la N-VA. Son chef de file devait re-

mettre les pendules à l'heure et, à l'unisson avec son secrétaire général Louis Ide, revêtir l'armure de gardien de notre sécurité, au nom de nos libertés : « L'homme de la rue a peur parce que parmi les demandeurs d'asile, il y a beaucoup de criminels, de djihadistes et de trafiquants d'êtres humains ».

Ce faisant, l'empereur de Flandre adopte sa stratégie favorite, celle de l'opposition d'un groupe contre les autres : la bonne versus la mauvaise immigration, les réfugiés reconnus au sens de la Convention de Genève et bénéficiant de certains droits contre les allochtones qui ont cotisé toute leur vie. Et, fidèle à son habitude, il se décharge de toute responsabilité mais désigne des coupables. Cette fois, c'est l'Europe, accusée de laxisme dans le contrôle de ses frontières. Mais il y eut les Berbères, accusés d'être « des communautés fermées, qui se fient des autorités ». Les Wallons, qui bénéficient des transferts financiers de la Flandre, « comme une perfusion pour les junkies ». Et jusqu'aux fans de rap et de hip-hop, deux styles musicaux jugés criminogènes.

Bart De Wever a dit un jour : « J'ai parfois l'impression d'être un homme qui doit traverser une rivière remplie de piranhas ». A force de voir des ennemis partout et de surfer sur les peurs, le chef de file de la N-VA risque un jour de se brûler les ailes. Comme Icare. Sauf qu'ici, le soleil n'y sera pour rien. C'est lui qui aura provoqué l'incendie. ■

DIRK VANOVERBEKE

## « Il faut penser à un statut spécial pour les réfugiés reconnus »

### CONTRE LE DROIT

Luc Leboeuf, expert en droit européen, est catégorique : « Le droit international l'interdit, et la directive européenne qui a transposé cette question dans le droit européen - la directive « qualification » qui définit ce qu'est un réfugié, ses droits et ses devoirs - l'interdit également ». Cela se rapporte aussi au principe de non-discrimination. Pour Alexis Deswaef, l'idée de Bart De Wever reviendrait à créer des « citoyens de seconde zone ».

E. BL.

## « Certains Etats demanderont de contrôler eux-mêmes leurs frontières, c'est inéluctable »

### ANTI-SCHENGEN

Sur la réintroduction de contrôles aux frontières, « il faut distinguer les types de contrôle », commente Luc Leboeuf. « En ce qui concerne des contrôles intérieurs, Schengen interdit les contrôles systématiques. Or, même dans le cas de contrôles ciblés, on ne peut jamais refouler un demandeur d'asile. C'est tout aussi vrai aux frontières extérieures de l'Union. » Par ailleurs, si le leader du plus grand parti flamand se rattache à Charles Michel qui a, lui aussi, évoqué la possibilité de discuter de Schengen (suite à l'attentat déjoué dans le Thalys), cette question a déjà été très directement balayée par la Commission européenne. Depuis l'instauration de l'Espace Schengen, voici trente ans, nombre de dirigeants européens l'ont vertement critiqué. Et des poussées de fièvre ont eu lieu à son sujet, notamment en 2011, entre la France et l'Italie, et entre le Danemark et l'Allemagne. Mais les règles de l'Espace Schengen sont parties intégrantes des règles de l'UE. Elles ne sont donc pas faciles à modifier.

Elles stipulent entre autres qu'en cas de menace grave pour l'ordre public ou la sécurité intérieure, un Etat membre peut exceptionnellement réintroduire le contrôle à ses frontières « intérieures », pour une durée qui ne doit pas excéder ce qui est strictement nécessaire pour répondre à la menace grave. L'année dernière, la Belgique avait notifié à la Commission son intention d'effectuer à nouveau des contrôles aux frontières « intérieures », avant de changer d'avis. Mais il ne s'agissait pas alors de chasser sur les plates-bandes de l'extrême droite, mais de redoubler de prudence avant le sommet du G7...

E.BL. ET MAROUN LABAKI

## « Nous pourrions organiser des "push back" vers la Turquie »

### ILLEGAL

Bart De Wever, dans la suite de son entretien à la VRT, émet l'idée d'organiser des « push back », c'est-à-dire de repousser les demandeurs d'asile hors de l'Europe. « C'est contraire au principe de non-refoulement, tranche Luc Leboeuf, un principe de droit international repris par tous les traités de protection des droits de l'Homme, comme la Convention de Genève. » Que dit ce principe ? « Toute personne a le droit de fuir son pays s'il court des risques de persécution et d'introduire une demande d'asile, explique l'expert. Or, le principe de non-refoulement interdit aux Etats de refouler un demandeur d'asile, qui peut ensuite rester sur le territoire dans lequel il dépose sa demande durant toute la procédure. Si le statut lui est refusé, il pourra alors être expulsé. »

Luc Leboeuf rapporte ainsi qu'en 2012, l'Italie a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme pour l'organisation de « push back » vers la Libye. Bart De Wever le sait. Dans son interview, il précise donc bien qu'il n'entend pas repousser les migrants dans leur pays d'origine, « mais pourquoi pas vers la Turquie ? » interroge-t-il. « Tout dépend du risque qu'ils encourraient en Turquie, poursuit le chercheur. Mais il faudrait pour ce faire un accord avec la Turquie. Je ne vois pas bien quel pourrait être l'intérêt de la Turquie à signer un tel accord. » La Turquie est le pays qui accueille le plus de réfugiés syriens au monde (près de deux millions), suivi par le Liban, la Jordanie, l'Irak et l'Egypte. En comparaison, depuis janvier, au total, 260.000 demandeurs d'asile ont rejoint l'Europe.

E.BL.

### SONDAGE

## Trop de migrants pour sept Belges sur dix

Selon un sondage iVOX réalisé pour RTL, La DH, VTM et Het Laatste Nieuws, 72,8 % des Belges estiment que le pays accueille trop de migrants tandis que 74,3 % préconisent une action aux frontières. Mais 25 % de la population se dit prête à faire du volontariat ou du bénévolat dans un centre d'accueil. Huit pour cent seraient même prêts à accueillir un migrant chez eux et 41 % accepteraient l'installation, dans leur quartier, d'un centre temporaire d'accueil. L'étude a été réalisée par le bureau d'étude iVOX, les 26 et 27 août, auprès de 2.000 Belges âgés de 18 à 79 ans. La marge d'erreur est de 2,1 %. (b.)

## « Il faut une meilleure répartition »

### VRAI

« Nous faisons plus que beaucoup de pays, reconnaît le chercheur. Mais on en fait aussi nettement moins que l'Allemagne, la Hongrie ou l'Italie, par exemple. Il faut nuancer. » Alors certes, chaque pays européen devrait « faire sa part ». Mais cela supposerait alors des quotas obligatoires, avec une clé de répartition, comme le proposait la Commission. Le nombre de réfugiés qu'accueillerait chaque pays serait alors fonction de la taille de sa population, de son PIB, de la moyenne de réfugiés déjà réinstallés par le pays en question et de son taux de chômage. Or, en juin dernier, les Etats membres, dont la Belgique, se sont formellement opposés à une répartition contraignante, optant pour un accueil volontaire.

E. BL.